

Développement des Capacités pour la Chasse Durable des Oiseaux Migrateurs dans les Pays Méditerranéens d'Afrique du Nord et du Moyen Orient



Le problème

Pendant la période de migration autour de la Méditerranée, la chasse conduit à la mort de centaines de millions d'oiseaux migrateurs tous les ans. Beaucoup de ces oiseaux sont tués en Europe méridionale mais une proportion importante est tuée ou piégée dans les pays méditerranéens d'Afrique du Nord ou du Moyen Orient, spécifiquement au Liban, en Syrie, et en Egypte. Les espèces et populations atteintes se reproduisent en Europe et hivernent en Afrique, plusieurs de ces espèces sont globalement menacées ou font partie de celles répertoriées dans l'annexe 1 de la Directive l'Oiseau de l'Union Européenne.

La définition de la chasse comporte le tir, l'utilisation de divers pièges - tels les filets, les bâtons de chaux, et les leurres - l'utilisation de poisons, et toute autre méthode pour tuer ou capturer les oiseaux. La chasse constitue une activité socio-économique importante dans la région, spécifiquement dans les zones rurales où elle implique des centaines de milliers de personnes et d'hectares, soutenant divers groupes d'acteurs dont les chasseurs et les trappeurs, les producteurs d'armes et de munitions, les producteurs de pièges, les commerçants d'oiseaux et les restaurants. La " Chasse sportive " s'est particulièrement répandue dans la région ces dernières années. A titre d'exemple, le Liban compte 20,000 chasseurs officiellement répertoriés, mais le nombre véritable est estimé à bien au-delà de 10% de la population (alors que la Finlande en compte 6%, l'Irlande 3,4% et la France 2.6%).

Le développement de nouvelles pratiques et équipement de chasse, la disponibilité croissante d'armes et de munitions à prix réduits, la facilité d'accès aux zones reculées par l'utilisation des véhicules 4x4, l'augmentation du temps et des revenus alloués aux loisirs, combinés avec une diminution des populations natives des espèces chassables, signifient que les nombres d'oiseaux migrateurs chassés ont atteint des chiffres quasi-industriels dans certains pays. La chasse s'effectue souvent sans discernement des espèces - à titre d'exemple les trappeurs tuent tous les oiseaux qu'ils piègent, mais se débarrassent des espèces moins comestibles, et les fauconniers attrapent (endommagent et tuent) des espèces qui ne comportent pas d'intérêt pour ce type de chasse. A la mort et à l'atteinte des oiseaux, s'ajoutent les troubles provoqués par les chasseurs sur les sites, l'empoisonnement des oiseaux, et la pollution de leurs habitats par le plomb, spécialement dans les zones humides, ce qui constitue une menace écologique sérieuse dans certains pays. Au Liban, près de 20-25 millions de cartouches sont vendues annuellement, ce qui équivaut à 640-800 tonnes de plomb libéré dans l'environnement.

Gestion actuelle de la chasse dans les pays Méditerranéens d'Afrique du Nord et du Moyen Orient

C'est un enjeu complexe, souvent caractérisé par des réglementations faibles et une application limitée des lois, un manque de ressources et de capacités au sein des institutions gouvernementales et des ONGs concernées par la chasse et les oiseaux migrateurs, des moyens de communication et de gestion de l'information peu développés, un niveau de sensibilisation limité au sein de la population et des chasseurs sur les impacts de la chasse, des précédents de conflits entre les chasseurs et les protecteurs de la nature, ainsi qu'une déficience d'accords régionaux pour la protection des oiseaux migrateurs. De plus, la réflexion sur la gestion de la chasse s'est engagée autour des priorités nationales sans prendre en compte les enjeux des populations et administrations locales. C'est pourquoi il est nécessaire de faire table rase, et de reprendre le dialogue afin d'assurer une collaboration et un partenariat entre tous les acteurs concernés par la chasse des oiseaux dans la région.

En conséquence, BirdLife, en partenariat avec l'Association les Amis des Oiseaux (AAO) en Tunisie, la Société pour la Protection de la Nature au Liban (SPNL) et l'Accord pour la Conservation des Oiseaux d'Eau Migrateurs d'Afrique-Eurasie, et avec le soutien financier supplémentaire du Programme Life-Pays Tiers de l'Union Européenne, de la Société Hollandaise pour la Protection des Oiseaux (Vogelbescherming Nederland) et du FME-PNUD, a initié une nouvelle initiative sur une période de trois ans afin de proposer une réponse à ces problèmes dans les pays méditerranéens d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Grâce à ces partenaires nationaux, BirdLife s'occupe déjà activement du problème de la chasse non durable dans de nombreux autres pays de la Méditerranée, y compris l'Italie et Malte, et des échanges d'expériences et d'informations auront lieu avec ces initiatives.

Le projet est financé par



Objectifs du projet

Le but du projet est de renforcer la gestion de la chasse des oiseaux dans certains pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient de la région méditerranéenne de manière à réduire la chasse excessive, sans discernement et illégale des oiseaux migrateurs, de promouvoir des pratiques de chasse durable et de renforcer l'application des accords internationaux et régionaux pour la protection des oiseaux migrateurs. Le projet vise à accomplir ces objectifs par le biais d'une série d'initiatives régionales, et de modèles de coopération entre les gouvernements, les groupes de chasseurs et de protecteurs de la nature en Tunisie et au Liban. Ces deux pays constitueront des laboratoires d'essais pour des activités qui pourront être reproduites dans les autres pays de la région (respectivement l'Afrique du Nord francophone, et le Moyen Orient Arabophone). La Tunisie et le Liban ont été sélectionnés parce que la chasse y constitue une priorité de conservation tout en étant une activité socio-économique essentielle, les deux pays comportent des " goulets " qui sont d'une importance cruciale pour la protection des oiseaux migrateurs, et de bonnes relations de travail y existent entre les autorités publiques (Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques en Tunisie et le Ministère de l'Environnement au Liban), les organisations de chasseurs, les organisations de protection de la nature et les autres acteurs. Le projet durera 3 ans de Novembre 2004 à Octobre 2007.

Les activités clés incluent :

1. Révision des informations sur la chasse des oiseaux migrateurs. Le projet entreprendra une revue extensive de l'état actuel de la chasse, sa gestion et ses impacts, son importance socio-économique et culturelle, les alternatives potentielles (tel l'observation des oiseaux et l'écotourisme) ainsi que les " meilleures pratiques " pour la chasse des oiseaux migrateurs dans la région. Une série de " Revues d'Attitude " sera publiée qui servira de ressource pour les gouvernement nationaux et sera utilisé dans le développement ultérieur des activités du projet.

2. Directives pour la Chasse Durable des Oiseaux Migrateurs. Le projet développera un " modèle " pour une approche plus responsable et durable de la chasse des oiseaux migrateurs dans le Sud et l'Est de la Méditerranée, en partenariat avec les institutions publiques, les groupes de chasseurs et de protecteurs de la nature et tout autre acteur. Cette activité comporte le développement commun d'un " Code de Pratique " et d'un système de permis pour les chasseurs. Cette activité complètera l'Initiative de la Commission Européenne pour la Chasse Durable (ICD) initiée en 2001, qui reconnaît le rôle essentiel de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation dans la promotion de l'utilisation durable auprès des chasseurs et de l'opinion publique. Les expériences et résultats des deux initiatives s'enrichiront réciproquement.

3. Promotion d'une conduite pour la chasse durable. Sur la base des deux activités précédentes, le projet cherchera à sensibiliser les chasseurs et les fonctionnaires des institutions publiques locales et nationale sur les impacts de la chasse, droits et responsabilités légales. Le projet visera également à promouvoir les bonnes pratiques cynégétiques ainsi que la protection personnelle des ressources naturelles de manière à réduire les morts injustifiées en Tunisie et au Liban. Ces objectifs seront atteints par le développement de matériel éducatif, entre autres un guide d'identification des espèces rares, et des " journées de sensibilisation " pour les chasseurs et les fonctionnaires.

4. Sensibilisation de l'opinion publique. Le projet développera des matériels éducatifs et des programmes sur la conservation des oiseaux et les pratiques de chasse durable ciblés à des audiences spécifiques, telles que les autorités locales et les adolescents (la prochaine génération de chasseurs) ainsi que l'opinion publique en Tunisie et au Liban. Le matériel créé pour ces deux pays sera également utilisé dans toute la région, ainsi les affiches et prospectus produits en Français ou en Arabe conviendront également pour le Maroc, l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie et la Syrie.

5. Développement et renforcement du cadre législatif. Le projet visera à pallier à certaines inadéquations de la législation et de son renforcement au Liban et en Tunisie. Cette action débutera par une revue des lois actuelles, le développement d'alternatives et la proposition d'un système de permis de chasse, le tout dans un partenariat entre le gouvernement et les groupes de chasseurs et de conservateurs. De plus, une base de donnée et un inventaire des espèces et sites nécessitant une protection légale seront produits afin de répondre aux besoins des gouvernements ; des " journées de sensibilisation " sur la réglementation de la chasse et l'identification des espèces d'oiseaux protégés seront organisées, ciblant les gardes chasses et autres personnes responsable du contrôle de la chasse et du commerce des oiseaux sauvages, de manière à améliorer leur performance.

6. Résolution des conflits et création de partenariats. Le projet visera à améliorer la communication et la compréhension entre le gouvernement, les groupes de chasseurs et les conservateurs. Ainsi une série de formations sur la résolution des conflits, la création de consensus, le lobbying et l'établissement de réseaux renforcera les capacités d'un certain nombre d'ONGs et d'institutions nationales et locales. Des sessions du format " formation des formateurs " seront proposées afin que les participants puissent entreprendre la formation de leurs collègues une fois de retour dans leur institution. Des représentants des pays voisins seront invités à participer de manière à garantir un impact régional.

7. Renforcement de la co-opération et conformité avec les accords internationaux. Le projet visera à sensibiliser les décideurs sur la Conventions des Espèces Migratrices et de AEWA- l'accord principal couvrant les oiseaux migrateurs en Méditerranée - et à créer le cadre favorisant l'accession à cet accord par le biais de la participation de membres clé des gouvernements aux événements internationaux. Entre autres une réunion de AEWA en 2005 pour discuter les alternatives à l'utilisation de cartouches de plomb.

8. Durabilité du projet. Reconnaisant le fait qu'un projet unique sur trois ans ne suffira pas à régler le problème de la chasse dans la région, les partenaires du projet viseront à identifier les activités de suivi nécessaires. Un Plan d'Action Régional pour la Chasse Durable et la Conservation des Espèces Migratrices sera développé, sur la base des activités précédentes du projet, des expériences nationales et des opinions des gouvernements.

Que pouvez vous faire?

Le projet invite tous les chasseurs, organisations de chasses, conservateurs et autres acteurs dans la région à participer en tant que partenaires du projet. Plus particulièrement, toute information, publiée ou pas, sur la chasse, des études de cas ou des modèles de bonne gestion seront les bienvenus. Pour plus d'information sur le projet et sur les moyens de contribution, veuillez contacter :

En Tunisie

AAO, Avenue 18 Janvier 1952, Ariana Centre, Bloc C, Bureau C 209, 2080 Ariana, Tunis, Tunisie
Tel. (216) - 71 - 717 860 Fax (216) - 71 - 717 860 Email aao.bird@planet.tn

Au Liban

SPNL, Imm Awad, 6è étage, Rue Abdel Aziz, BP 11-5665, Beyrouth, Liban
Tel. (961) 3 349 812 Fax (961) 1 343 740 Email spnlorg@cyberia.net.lb

Contact International

Sustainable Hunting Project, BirdLife International, Wellbrook Court, Girton Road, Cambridge CB3 0NA, United Kingdom
Tel. (44) 1223 277318 Fax (44) 1223 277200 Email Sustainable.Hunting@birdlife.org

www.birdlife.org/action/change/sustainable_hunting/